



DROITS D'INSCRIPTION

Pièces nécessaires pour justifier le tarif A

1. Vous êtes résident·e de l'Espace Economique Européen élargi

Sont concernés les étudiants résidents des pays membres de l'Union Européenne ainsi que de la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, Andorre, la Suisse et le Québec.

- Renseignez votre nationalité sur le site d'inscription et fournissez une pièce d'identité (*carte d'identité ou passeport*)
- Les résidents du Québec devront le spécifier dans la page dédiée aux droits différenciés, et fournir une carte d'assurance maladie québécoise.

2. Vous étiez inscrit·e dans l'enseignement supérieur français avant le 01/09/2019 et n'avez eu aucune interruption

- Vous étiez étudiant·e à Centrale Lyon en 2018-19 et n'avez eu aucune interruption de scolarité. Aucune pièce n'est demandée.
- Vous êtes inscrit·e comme étudiant dans un établissement français rattaché au Ministère de l'Enseignement Supérieur depuis 2018-19, sans interruption. Vous devrez fournir l'ensemble des certificats de scolarité depuis cette date, ou scan de vos cartes d'étudiants.

3. Vous bénéficiez d'une bourse

Les ambassades délivrent des bourses donnant accès au tarif A.

- Précisez votre situation au moment de l'inscription dans la page spécifique « droits différenciés » et déposez votre notification de bourse. Vous paierez des droits sur la base du tarif A pour la formation concernée.

4. Vous êtes titulaire d'une carte de résident en France

Vous devez disposer d'un titre de séjour français portant la mention « carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union/EEE/Suisse » ou « carte de séjour – directive 2004/38/CE » ou « carte de résident de longue durée –UE » ou « certificat de résidence algérien »

- Précisez votre situation au moment de l'inscription dans la page spécifique « droits différenciés » et déposez le scan du titre de séjour.

5. Vous êtes fiscalement domicilié·e en France ou êtes rattaché·e à un foyer fiscal domicilié en France

Vous devez être dans cette situation depuis au moins 2 ans au 1^{er} janvier de l'année d'inscription.

- Précisez votre situation au moment de l'inscription dans la page spécifique « droits différenciés » et déposez un PDF avec les 3 derniers avis d'imposition ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu.
- Si vous êtes rattaché·e à un foyer fiscal, intégrez obligatoirement la copie des déclarations de revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée est mentionné.

6. Vous êtes bénéficiaire du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire

Cette disposition est également applicable si votre père, mère ou tuteur légal bénéficie de ce statut.

- Précisez votre situation au moment de l'inscription dans la page spécifique « droits différenciés » et déposez le scan du titre de séjour.
- Si ce statut concerne vos parents, déposez dans le même PDF la preuve de la filiation (extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction par traducteur assermenté s'il n'est pas écrit en français ou anglais).

7. Vous avez été admis·e sur un concours Centrale Supélec cycle international

Autres exonérations possibles

Les exonérations citées ci-dessous vous permettent de vous inscrire gratuitement à votre formation.

1. Vous venez dans le cadre d'un accord d'échange

Nos accords d'échanges avec votre établissement d'origine permettent d'être exonéré·e des droits d'inscription nationaux de la formation bénéficiant de l'accord. En revanche, si vous souhaitez vous inscrire à une formation en plus, vous devrez payer les droits d'inscription : de rang 1 si vous êtes auditeur, de rang 2 si vous vous inscrivez au DESECL.

- Vous n'avez rien à faire. L'exonération interviendra automatiquement.

2. Vous bénéficiez d'une bourse du gouvernement français

Cette bourse (différente des bourses d'Ambassade) vous permet d'être exonéré·e des droits d'inscription.

- Déclarez votre bourse dans la rubrique « données annuelles – aides » et déposez la notification.

3. Vous avez été admis·e dans le cursus ingénieur généraliste de Centrale via le concours Centrale-Supélec cycle international

<p>Dans tous les cas, merci de venir le jour de la rentrée avec les documents originaux.</p>
